

### Répartition des participants par secteur

Presse	Peinture	CM	Logistique	Maintenance	Outillage	Qualité
26	22	9	7	15	7	4

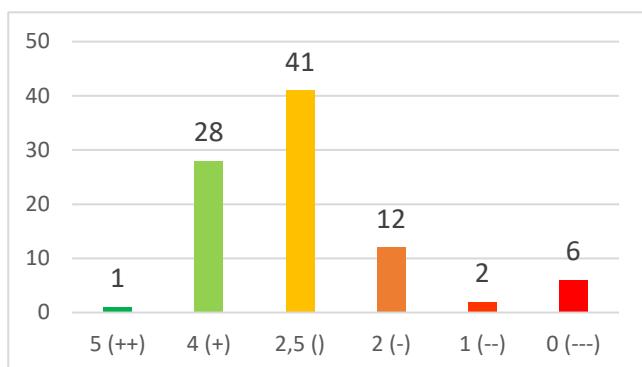
Nous avons utilisé la grille de notation suivante pour notre enquête :



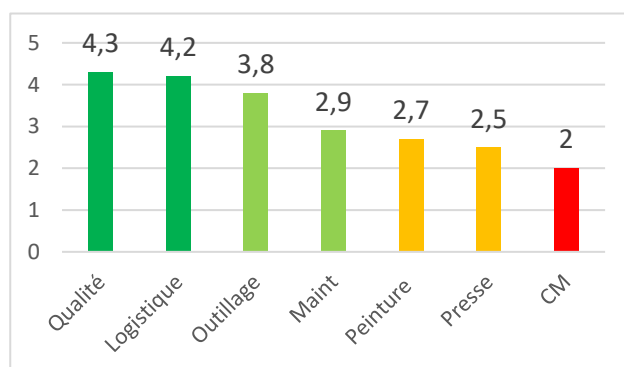
### 1- Que pensez-vous de vos conditions de travail ?

Vous êtes seulement 32% à trouver vos conditions de travail satisfaisantes.

Le point « noir » est l'environnement qualifié de « bruyant » et « huileux ».



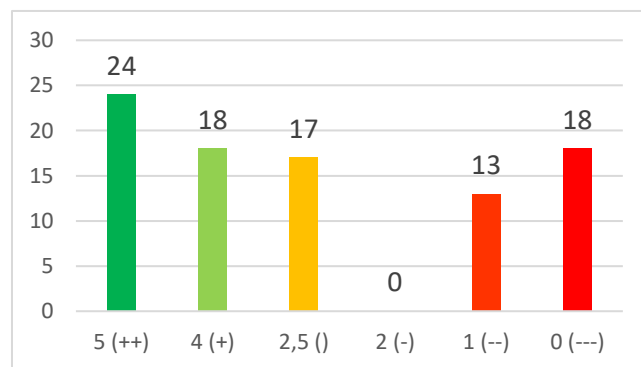
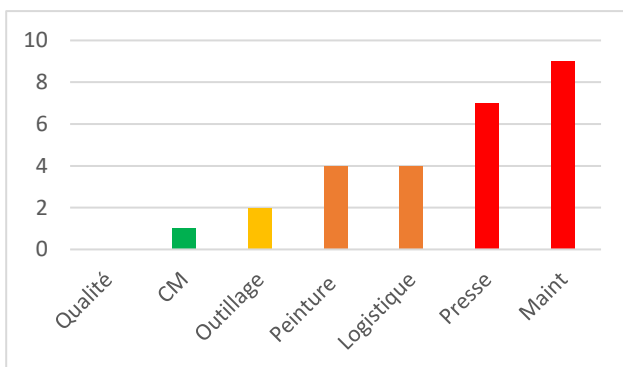
Graph 2 : ensemble du personnel



Graph 1 : Moyenne par service



### 2- Etes-vous fréquemment interrompu au cours de votre travail par des tâches non prévues ?



### 3- Connaissez-vous suffisamment à l'avance vos horaires de travail ?

La réponse est « OUI » pour 93% des personnes interrogées.

Seulement 4,5% reçoivent l'information tardivement, par exemple le jeudi pour le lundi.

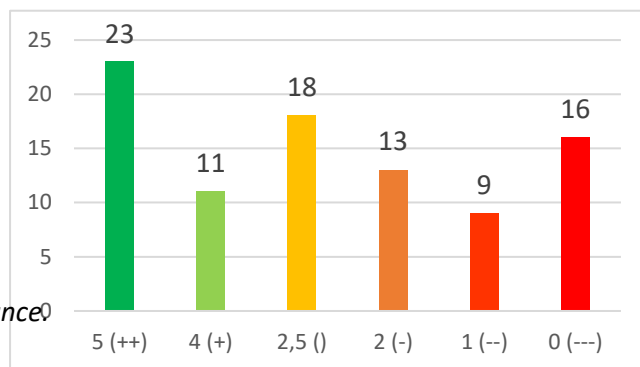
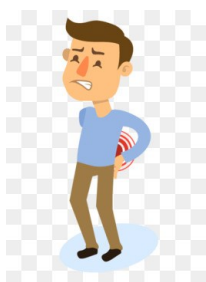


#### 4- Etes-vous en contact avec des personnes en situation de souffrance au travail ?

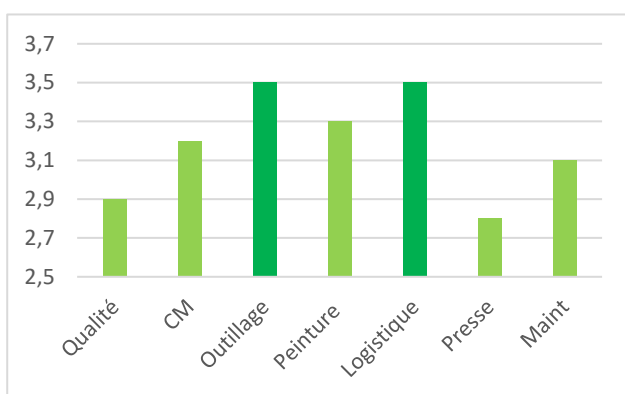
43% des salariés interrogés sont confrontés au moins une fois par mois à des situations de souffrance.

Durant l'enquête nous avons proposé d'utiliser la notation suivante :

- « 0 pour plusieurs situations dans la semaine ;
- « 1 pour une situation par semaine ;
- « 2 » pour une situation dans le mois ;
- « 2,5 » pour une situation dans le trimestre ;
- « 4 » pour 1 à 2 situations dans l'année ;
- « 5 » pas de situation avec des personnes en souffrance

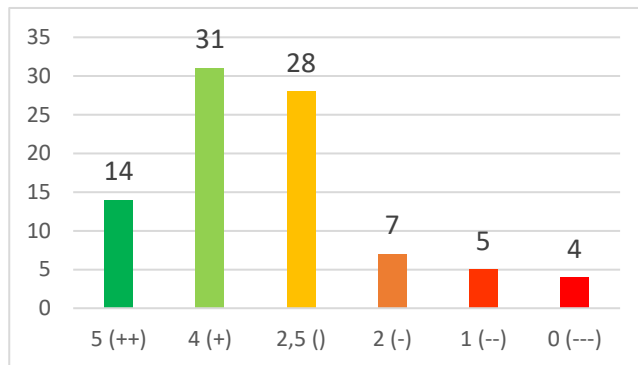


#### 5 – Comment évaluez-vous l'ambiance dans votre service ?



#### 6- Que pensez-vous des mesures mises en place dans l'entreprise pour lutter contre la Covid-19 ?

Plusieurs salariés reconnaissent une bonne dotation en masques et gel. Mais d'autres soulignent des absences de détergent au poste de travail, un remplissage tardif des distributeurs de gel, une absence de nettoyage des poignées de portes, des sanitaires...

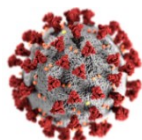
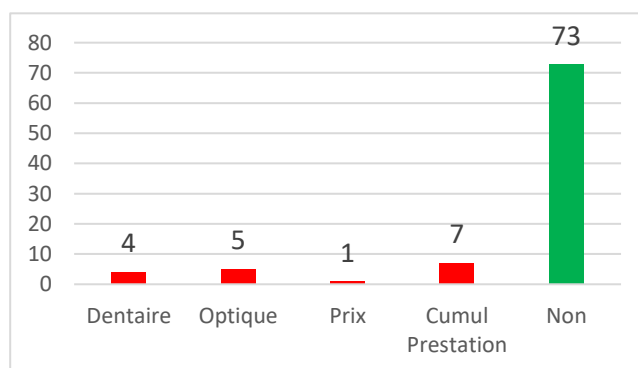


#### 7- Avez-vous identifié des points faibles dans les garanties du contrat de mutuelle santé ?

La majorité des salariés n'a pas encore identifié de points faibles dans le contrat, souvent parce que :

- ils n'ont pas encore utilisé les prestations d'optique ou dentaires ;
- une partie n'adhère pas à la mutuelle d'entreprise.

Plusieurs salariés nous annoncent des soins à venir prochainement au sein du foyer familial. Il nous faudra revenir d'ici quelques mois sur cette question.



VID

VERLINGUE  
COURTIER EN ASSURANCES